



Ecoles à  
**Horaires Continus**  
Suisse



Pour plus d'écoles à horaire continus

décembre 2006, Nr 36

## Le canton de Vaud pionnier

**Le Canton de Vaud vient de se doter d'une loi novatrice en matière d'accueil de jour préscolaire, parascolaire et familial pour les enfants de 0 à 12 ans.**

Cette nouvelle loi, adoptée en juin 2006, entre en vigueur en janvier 2007. Elle démontre une forte volonté politique en faveur du développement de l'accueil de jour. Par cette loi, le canton propose le développement de places d'accueil de jour pour les enfants en tenant compte de quatre politiques:

- **Politique familiale:** conjuguer vie familiale et activité professionnelle ou bénévole, ou une formation
- **Politique sociale:** favoriser l'autonomie financière des familles, en particulier des familles monoparentales ou à faibles revenus, et renforcer l'intégration et la socialisation des enfants
- **Politique économique:** permettre à l'économie de disposer des compétences et de forces de travail supplémentaires fournies par les femmes au bénéfice d'une formation qualifiée
- **Politique de promotion de l'égalité des chances:** promouvoir l'égalité des chances en encourageant les écoles à horaire continu.

### Objectifs de la LAJE

Cette loi a pour but de développer une offre suffisante et financièrement accessible en places d'accueil dans tout le canton, et d'assurer la qualité de l'ensemble de l'accueil de jour des enfants. Une fondation de droit public permettra d'organiser le financement de l'accueil de jour.

### La Fondation pour l'accueil de jour des enfants

La Fondation est chargée de coordonner et favoriser le développement de l'offre en matière d'accueil de jour dans tout le canton. Elle fixe les objectifs, évalue les besoins et veille à l'adéquation entre l'offre et la demande. Elle peut également apporter un soutien financier aux projets.

*Suite page 2*



### La Fondation est financée par:

- les milieux économiques (allocations familiales)
- les communes (contribution annuelle socle de 5 francs par habitant)
- le canton (contribution annuelle)
- des dons, legs et autres contributions et, le cas échéant, des subventions fédérales.

Les instances pouvant créer des lieux d'accueil sont les communes, les associations de communes, associations privées subventionnées ou non, les entreprises et le canton. Elles se constituent ensuite en réseaux. La Fondation ne subventionne l'accueil de jour que par l'intermédiaire des réseaux d'accueil de jour. La Fondation fixe les taux, les critères et les modalités des subventions octroyées. Elle est également chargée du contrôle de l'utilisation des subventions octroyées.

Avec cette nouvelle loi et la création de cette fondation, le canton de Vaud poursuit une nouvelle stratégie dans le but d'augmenter sensiblement le nombre de places d'accueil de jour. Une évolution que l'Association suisse des écoles à horaire continu suivra avec intérêt.

*Norah Lambelet Krafft,  
responsable du Bureau romand*



### L'«info» enfin bilingue!

Avec l'ouverture de son Bureau romand, l'Association suisse des écoles à horaire continu donne à son action en matière de politique familiale une ampleur nationale.

La Suisse romande pourra ainsi bénéficier des connaissances et de l'expérience acquises outre-Sarine. Lentement mais sûrement, l'arbre commence à porter ses fruits... Mais il reste encore beaucoup à faire.

Aujourd'hui, l'«info» que vous tenez entre les mains a fait peau neuve. Le tout nouveau layout de notre édition bilingue est le fruit du travail et de l'imagination d'un groupe de travail mandaté par le comité. Nous espérons que cette «info» relookée accueillera de nombreux nouveaux lecteurs et attendons avec impatience vos réactions et suggestions.

*Silvia Schenker, présidente de l'Association suisse des écoles à horaire continu*

## Une présence en Suisse romande

**Au moment où cette première édition de la nouvelle «info» paraît, le projet „Des écoles à horaire continu en Suisse romande“ touche à sa fin. La présence de l'Association de l'autre côté du Röstigraben est maintenant une réalité.**

C'est en 2002 qu'est née l'idée de créer un bureau romand qui proposerait les mêmes services qu'en Suisse alémanique. Le projet, subventionné pendant 4 ans par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, a commencé par un état des lieux de l'offre en structures d'accueil pour les enfants en Suisse romande, réalisé par la politologue Gabriela Chaves. Les résultats de cette étude peuvent être téléchargés sur le site web de l'Association suisse des écoles à horaire continu. Parallèlement, notre site s'est doté d'un accès en français. Mais l'étape la plus importante a été l'ouverture d'un bureau à Lausanne, le 1er octobre 2004.

Si la Suisse romande et la Suisse alémanique sont différentes à bien des égards, elles ont au moins une réalité en commun: le nombre d'écoles à horaire continu est encore loin d'être suffisant. L'Association suisse des écoles à horaire continu prévoit donc de rester encore un certain temps en Suisse romande.

Im Internet:

Internet: Informations sur la Suisse romande

[www.horairecontinu.ch](http://www.horairecontinu.ch)

Résultats de l'étude

[www.horairecontinu.ch/PDF/Etuderomande.pdf](http://www.horairecontinu.ch/PDF/Etuderomande.pdf)

*Markus Mauchle,  
responsable du Bureau alémanique*



## Objectif 2008/09: une école à horaire continu à Binningen

Un groupe de travail est actuellement en train d'élaborer un projet d'école à horaire continu à l'attention des autorités, sur la base d'un sondage auprès des parents.

Avec ses 14'300 habitants, Binningen est l'une des communes les plus importantes du canton

de Bâle-Campagne, une petite ville dans la banlieue de Bâle. Contrairement au canton de Bâle-Ville, le nombre de structures d'accueil de jour, surtout pour les enfants scolarisés, est faible dans le canton de Bâle-Campagne. La question de mettre en place des écoles journée complète a déjà fait l'objet de débats politiques, notamment après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation en 2004. En vertu de cette loi, des structures d'accueil adaptées doivent être créées pour les enfants. Le conseil des habitants a donc

demandé l'élaboration d'un projet susceptible de répondre aux besoins. Durant l'hiver 2005, la direction de l'instruction publique a donc mené un sondage auprès des parents. Les réponses, nombreuses, ne laissent aucun doute: pour les parents, les cantines et les lieux d'accueil sont les bienvenus.

### Concept à l'intention des autorités politiques

Une école à horaire continu est donc prévue pour l'année scolaire 2008/09. Une équipe mandatée par la direction de l'instruction publique travaille actuellement selon les consignes du conseil d'école: La nouvelle école accueillera les élèves du jardin d'enfants et de l'école primaire de 7h à 18 h. Les parents pourront choisir différents degrés d'encadrement. L'encadrement et l'enseignement répondront à un même concept pédagogique. Pour l'équipe responsable du projet, le défi consiste à imaginer une structure qui, tout en proposant des horaires «à la carte», apporte quand même une valeur ajoutée sur le plan pédagogique. Le concept prévoit une offre de base relativement large (3 repas de midi, un après-midi de libre), à laquelle peuvent s'ajouter d'autres modules d'encadrement.

Le projet de Binningen vise à mettre l'accent sur l'apprentissage individuel, qui tient compte des talents de chacun, avec des classes rassemblant des enfants d'âges différents.

Avant que les autorités ne prennent une décision sur le concept de base en janvier 2007, il reste encore à définir des points essentiels, comme l'emplacement et le financement de l'école. C'est à ces questions que l'on pourra juger de la valeur que le conseil des habitants accorde à la création d'une structure d'accueil de jour pour les enfants scolarisés.

*Nicole Schwarz, membre du conseil des jardins d'enfants et des écoles primaires de Binningen.*

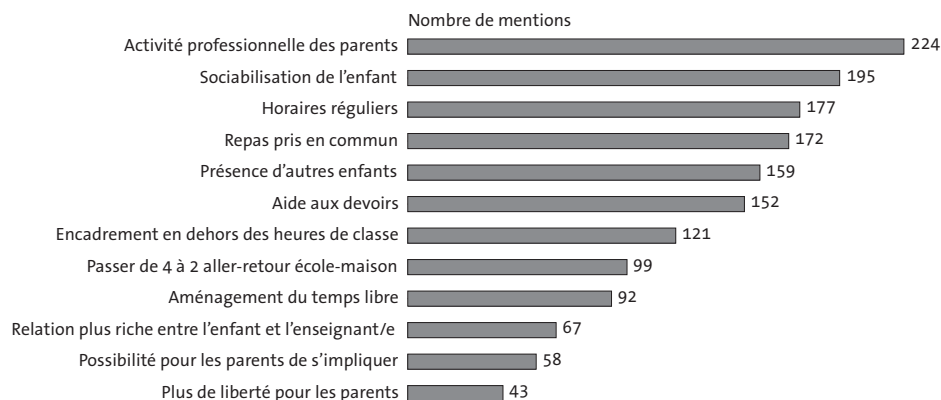
### Au Tessin

Au Tessin, les horaires des cours ont depuis longtemps été harmonisés. Ce qui manque, par contre, ce sont des écoles à horaire continu qui proposent un encadrement pendant la pause de midi et après l'école. L'Association tessinoise des écoles à horaire continu

(Associazione scuole a orario continuato) a été fondée cet été par des associations parentales responsables de deux écoles à horaire continu privées à Bellinzone et Agno.

#### Contact:

Ursula Elsener, 079 798 22 72, [ursula.elsener@polosud.ch](mailto:ursula.elsener@polosud.ch)



Le sondage des parents d'élèves en 2005: sur 494 parents qui ont répondu, 266 souhaitent inscrire leurs enfants à l'école à horaire continu. A la question de savoir pourquoi ils souhaitaient la

création d'une Ehc, les parents ont donné les réponses suivantes (réponses multiples possibles).



## Le verre à moitié plein

**Malgré la réduction des aides financières pour la création de structures d'accueil extra-familial, le crédit est suffisant pour subventionner d'autres projets d'écoles à horaire continu. A nous maintenant de nous organiser.**

Avant que les autorités ne prennent une décision sur le concept de base en janvier 2007, il reste encore à définir des points essentiels, comme l'emplacement et le financement de l'école. C'est à ces questions que l'on pourra juger de la valeur que le conseil des habitants accorde à la création d'une structure d'accueil de jour pour les enfants scolarisés. rs pour des enfants en âge d'être scolarisés. A cela s'ajoutent les projets qui ont bénéficié de la vague de sympathie politique accordée au crédit-cadre, sans pour autant en toucher les fonds. C'est pourquoi la déception a été grande quand une petite majorité des parlementaires s'est prononcée en faveur d'une réduction des crédits (programme d'impulsion) à 120 millions pour 4 ans.

**Un soutien pendant les 3 premières années**  
Maintenant, il s'agit de regarder vers l'avant et d'optimiser un maximum les fonds obtenus, surtout en ce qui concerne les projets d'Ehc.

**Le bon pli**  
Cette «info» devrait être pliée de manière à ce que la page de titre soit dans la langue que vous avez choisie. Si ce n'est pas le cas, veuillez le signaler au Bureau afin que la prochaine «info» vous parvienne pliée correctement.

Grâce à ce crédit, entre 15 000 et 25 000 nouvelles places pourront être financées. Les fonds fédéraux permettront de soutenir des structures permettant de mieux concilier vie familiale et professionnelle pendant leurs trois premières années d'existence. Les moyens alloués couvriront principalement les frais de la phase d'impulsion, quand toutes les places ne sont pas encore occupées.

**Comment obtenir des fonds**  
Pour obtenir des fonds, il est recommandé de prendre contact avec l'Office fédéral des assurances sociales. Les personnes compétentes vous aideront à préparer les documents nécessaires.

Informations:  
[www.bsv.admin.ch/impulse/index.htm](http://www.bsv.admin.ch/impulse/index.htm)

*Jacqueline Fehr, conseillère nationale PS, Winterthour*



Aspasia, 1e classe de l'école à horaire continu de Herisau:

**«J'aime bien ce qu'on mange à la cantine, par exemple les carottes. C'est pour ça que j'aime bien la garderie.»**